

EXPOSITION FELINE INTERNATIONALE CAVAILLON

Salle MIN DE CAVAILLON
15 avenue Pierre Grand
Les 10 et 11 Décembre 2022

**Organisée par le
CAT CLUB COTE D'AZUR
PROVENCE ET CORSE**



Juges :

Mr GIRARDIN (F)	Cat 3
Mr LUBRANO (F)	Cat 1 - 2 - 4
Mr SAGURSKI (A)	Toutes Races
Mr MARTINEZ VIZCAINO (E)	Toutes Race

2 certificats dans le week-end

Tarif: 50 euros par chat pour 2 certificats.

**Tarif spécial aux adhérents du
CAT CLUB COTE D'AZUR
PROVENCE ET CORSE**
à jour de leur cotisation : **45 euros par chat**
Cage club : 5€

**Spéciale Sacré de Birmanie avec le CFSBI
Spéciale Silver et Smoke toutes races.**

**Le nombre de places étant limité les engagements
sur 2 jours seront prioritaires.**

Utilisation des cages PERSONNELLES en priorité

**N'oubliez pas de renouveler votre adhésion pour
bénéficier des tarifs Club.**

Tous chats annulés après la date de clôture restent dus.

ATTENTION :

**CLOTURE DES ENGAGEMENTS LE :
30 Novembre 2022**

Selon le règlement FIFe certaines races seront jugées par groupe de couleur ; d'autres, non reconnues (par la FIFe) n'obtiendront pas de certificat. Prière de s'informer auprès du club organisateur

Complément d'information : <http://www.fff-asso.fr>

Les participants doivent envoyer leurs bulletins d'engagement avec le règlement à :

CCCAPC
Mme Marie Christine VALVERDE
71,allée du Bois Joli
Chemin des Batailleuses
83470 ST MAXIMIN LA STE BAUME
Tél : + 33 622201792

E-mail :
mariechristinevalverde@hotmail.fr
galadhrimcattery@hotmail.com

**Merci de privilégier l'envoi de vos engagements par Mail et doivent être confirmés par courrier accompagné obligatoirement de leur règlement,
à l'ordre du :**

Cat Club Côte d'Azur Provence et Corse
sans lequel ils ne seront pas acceptés.

Vaccinations obligatoires:

Contre la Rage pour tout chat provenant de départements contaminés ou de l'étranger.
Contre l'entérite infectieuse (typhus) et coryza.
Conseillée contre la leucose

Identification:

Pour tous les chats et chatons **Français ou étrangers**, par puce électronique ou par tatouage.

HORAIRES:

Samedi 5 Mars de 10h00 à 18h00

Dimanche 6 Mars de 10h00 à 17h00

Visites vétérinaire : Samedi de 7h30 à 9h30

Et le Dimanche de 8h30 à 9h30

Début des jugements à 10h00